



## 1557-1578 : PALIMPSESTES DE LA QUESTION CANNIBALE CHEZ LÉRY

Carine ROUDIÈRE-SÉBASTIEN (Université Toulouse Jean Jaurès)

Jean de Léry effectue son séjour en terre de Brésil entre 1557 et 1558. S'il faut en croire la Préface de son livre<sup>1</sup>, il se met à la rédaction d'un « assez ample discours » sur le sujet dès 1563, mais les aléas de l'Histoire lui font perdre cette première version aux portes de Lyon, puis la seconde, au moment des massacres de La Charité-sur-Loire en 1572. Ce n'est que quatre ans plus tard, après que, nous dit-il, un « notable Seigneur » lui a permis de recouvrer ses premiers écrits et après la lecture outrée de la *Cosmographie universelle* de « frere André Thevet<sup>2</sup> », qu'il décide de faire « venir à la lumière » ce qui deviendra l'*Histoire d'un voyage en terre de Brésil*. Dix-huit ans se sont écoulés entre l'événement vécu et la publication du texte. Entre-temps, Léry a connu les terribles épisodes des années 1572 et 1573 : la Saint-Barthélemy et ses conséquences directes, à La Charité-sur-Loire où il était pasteur, à Sancerre où il s'était ensuite réfugié avec nombre de ses coreligionnaires. De ces événements sanglants, il tire un ouvrage, l'*Histoire mémorable du siège de Sancerre* qui sera publié presque concomitamment, en 1574, comme s'il avait senti là une urgence plus grande, qui lui avait fait délaissé un temps sa relation de voyage<sup>3</sup>. Il faut dire que les motivations de l'écriture diffèrent largement. Pour l'*Histoire d'un voyage*, ce sont ces auditeurs, auxquels il raconte très souvent ses nombreux souvenirs d'Amérique, qui, du moins l'affirme-t-il, le poussent à mettre par écrit « tant de choses qu'ils jugeoyent dignes de memoire<sup>4</sup> ». Pour l'*Histoire mémorable*, l'enjeu religieux semble revêtir une actualité combative, celle qui voudrait démontrer que la défaite des huguenots à Sancerre n'est pas imputable à un abandon de Dieu. Pourtant, la découverte assez récente d'un manuscrit antérieur et plus bref, le *Sommaire Discours de la famine*, révèle des motivations plus personnelles et moins nobles de la part de Léry<sup>5</sup>. Cette première version, riche d'informations intérieures, était en effet destinée à

<sup>1</sup> Jean de Léry, *Histoire d'un voyage en terre de Brésil*, éd. F. Lestringant, Paris, Le Livre de poche, « Bibliothèque Classique », n°707, 1994, p. 62.

<sup>2</sup> André Thevet, *La Cosmographie universelle*, Paris, Pierre l'Huillier et Guillaume Chaudière, 1575 et surtout son ouvrage précédent qualifié de « contes » par Léry, *Les Singularitez de la France Antarctique, autrement nommée Amerique : et de plusieurs Terres et Isles decouvertes de nostre temps*, Paris, les héritiers de Maurice de La Porte, 1557 et 1558.

<sup>3</sup> Jean de Léry, *Histoire mémorable de la ville de Sancerre*, s. l., 1574. Édition moderne de Géralde Nakam, *Au lendemain de la Saint-Barthélemy. Guerre civile et famine. Histoire mémorable du Siège de Sancerre (1573) de Jean de Léry*, Paris, Anthropos, 1975. Ici noté *Histoire mémorable*.

<sup>4</sup> Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 62 : « joints les recits que j'en faisois de bouche à ceux qui s'en enqueroyent plus avant : je n'avois pas deliberé de passer outre, ny d'en faire autre mention. Mais quelques-uns de ceux avec lesquels j'en conferois souvent, m'allegans qu'à fin que tant de choses qu'ils jugeoyent dignes de memoire ne demeurassent ensevelies, je les devois rediger plus au long et par ordre : à leurs prieres et sollicitations, des l'an 1563, j'en avois fait un assez ample discours ».

<sup>5</sup> *Sommaire Discours de la famine, cherté de vivres, chairs et autres choses non acoustumées pour la nourriture de l'homme dont les assiégés de la ville de Sanxerre ont esté affligés et en ont usé environ trois mois, avec une missive écrite à Monsieur de La Chastre, Gouverneur de Berry, par ung ministre dudit Sanxerre nommé de Lery qui ensuit*, Bibliothèque Méjanas, Aix-en-Provence, Ms 445 (308), pièce n° 68, p. 333-343. Intégralement retranscrit dans Bruna Conconi dans *Le prove del testimone. Scrivere di storia, fare letteratura nella seconda metà del Cinquecento : l'Histoire mémorable di Jean de Léry*, Bologne, Pàtron, 2000, p. 174-188. Ici noté *Sommaire Discours*. Voir Michel Simonin, « La version primitive inédite de l'« Histoire des délivrances de la ville de Sancerre » de Jean de Léry (août 1573) », dans *L'Intelligence du passé : les faits, l'écriture et le sens. Mélanges offerts à Jean Lafond par ses amis*, études réunies par Pierre Aquilon, Jacques Chupeau, François Weil, Université de Tours, 1988, p. 127-137. On doit



l'assiégeant Claude de La Châtre en échange d'un lieu de sûreté pour son auteur<sup>6</sup>. Ce premier texte ne fut jamais publié et l'on peut imaginer que Léry l'aurait volontiers souhaité perdu à jamais. Quoi qu'il en soit, nous disposons donc de trois textes successivement écrits par Jean de Léry<sup>7</sup>, en 1573, 1574 et 1578<sup>8</sup>, que nous considérons comme autant de strates d'un même récit, celui d'une « obsession cannibale<sup>9</sup> », écritures et réécritures dont nous nous proposons de reconstituer à rebours l'archéologie en portant une attention particulière à leurs liens respectifs.

### LE SOMMAIRE DISCOURS DE LA FAMINE, 1573

Le *Sommaire Discours*, le premier chronologiquement, est un court texte dont la seule ambition est d'exposer « brièvement la grande famine et extreme cherté, quelz ont esté les vivres ordinaires de la plus part du peuple l'espace d'environ trois mois<sup>10</sup> ». Le récit délaisse volontairement les épisodes du siège pour se concentrer sur les mois d'avril à juillet durant lesquels Claude de la Châtre, après l'échec d'un assaut militaire, décide de réduire la ville par la faim. Les aliments « non acoustumé[s] », leurs accommodements pour les rendre digestes et leurs prix sont ainsi passés en revue, jusqu'à l'acte cannibale que commet fin juillet le couple Potard sur le corps mort de leur petite fille et qui constitue l'acmé du texte. Au fil des pages, deux allusions explicites sont faites au voyage brésilien, qui sont toutes deux en rapport avec l'acte de manger. La première survient au cours de l'énumération par noblesse décroissante des nourritures<sup>11</sup> : après les chevaux, les chats, les rats, taupes et souris, après les chiens, on en vient à dévorer les peaux et toutes sortes de cuirs qu'il faut d'abord faire tremper un jour ou deux pour pouvoir les faire cuire et les consommer. Léry commente alors :

Au retour d'un voiage que je feis en la terre de Bresil dite Amerique l'an 1558, aiant demouré cinq mois sur mer sans mettre pied à terre et durant la famine que nous eusmes d'un mois, nous feusmes contraintz de manger des Rudaches de Cuyr sec faites de la peau d'un animal gros comme un Toreau d'un an que les sauvages appellent Tapirous ; mais

---

la seule transcription manuscrite qui nous reste à l'abbé Albanès qui recopia le texte en 1894. Elle est conservée à la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence.

<sup>6</sup> Voir Bruna Conconi, « L'Histoire memorable de Jean de Léry, ou l'apologie d'une double trahison », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (1903-2015)*, vol. 146, 2000, p. 669-688, et Id., « Ne pas espérer sans pourtant désespérer : Jean de Léry et l'art difficile de donner un sens à la trahison », *Seizième Siècle*, n° 5, 2009, p. 45-60.

<sup>7</sup> Si l'on excepte, dès 1561, les éventuelles notices sur les trois martyrs de Guanabara pour l'ouvrage de Jean Crespin, *Histoire des Martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Evangile*, Genève, Pierre Aubert, 1619. Voir la note 1 de Frank Lestringant, dans Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 548.

<sup>8</sup> *L'Histoire d'un voyage* connaîtra cinq éditions successives (1578, 1580, 1585, 1599, 1611). Rappelons que l'édition de F. Lestringant donne le texte de 1580.

<sup>9</sup> Pour reprendre l'expression de Frank Lestringant dans *Le Cannibale, grandeur et décadence*, Paris, Perrin, 1994, chapitre 6, « Jean de Léry ou l'obsession cannibale », p. 127-142. Vincent Grégoire la définit ainsi : « À chaque fois, ce qui se joue est bien sûr la peur d'être mangé par l'autre mais aussi peut-être la peur de manger l'autre, le plus fragile. Cette peur est corrélée à un pouvoir : pouvoir de manger l'autre et pouvoir d'être mangé par l'autre, ce dernier pouvant être compris comme pouvoir de *se donner* à manger à l'autre "prenez et mangez..." ou encore de les faire se manger entre eux » (dans « Jean de Léry. Un monde non cannibale est-il possible ? », *Sens-Dessous*, Éditions de l'Association Paroles, n° 12, 2013/2, p. 75-94, ici, p. 76). Voir aussi à ce sujet, Sophia Magnone, « Bien Manger, Bien Mangé : Edible Reciprocity in Jean de Léry's *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* », *Journal for Early Modern Cultural Studies*, vol. 14, n° 3, University of Pennsylvania Press, été 2014, p. 107-135.

<sup>10</sup> Jean de Léry, *Sommaire Discours*, p. 174.

<sup>11</sup> Voir Frank Lestringant, « Catholiques et cannibales. Le thème du cannibalisme dans le discours protestant au temps des guerres de religion », dans Jean-Claude Margolin et Robert Sauzet (dir.), *Pratiques et discours alimentaires à la Renaissance*, Actes du Colloque de Tours 1979, Paris, Maisonneuve et Larose, 1982, p. 233-245, ici p. 237.



nous les mettons seulement sur les charbons et ne peusmes trouver  
l'invention de les amolir comme on a fait les peaux seiches à Sancerre<sup>12</sup>.

On reconnaît l'épisode du retour, au chapitre XXII de *l'Histoire d'un voyage*, que Léry évoque ici pour la première fois et sur le mode comparatif<sup>13</sup>. Il semble que l'expérience maritime, quinze ans plus tôt, ait porté ses fruits et permis l'amélioration de la technique. Devant Claude de La Châtre, Léry se pose en homme qui a vécu. L'expression « un voiage » paraît banaliser ce qui ne pouvait manquer d'être perçu comme une aventure extraordinaire par le gouverneur du Berry. D'ailleurs celui-ci ignorait-il le passé de son interlocuteur au point qu'il soit nécessaire de décliner toutes ces informations sur le lieu et la date ?

La seconde allusion survient lors de l'évocation du crime « scandaleux<sup>14</sup> » des Potard. Cet épisode occupe un très long développement central, introduit par une apostrophe pathétique (« Mais, ô Dieu eternal, voiez encores le comble du Jugement de Dieu<sup>15</sup> ! ») et nourri d'un large commentaire accusateur. Pour mesurer le sentiment d'horreur de Léry et les réflexions que cet acte cannibale a suscitées en lui, il faut comparer le détail de son texte avec les notes rédigées au même moment par Matthieu Béroalde, présent à Sancerre et témoin lui aussi de la scène :

Le 23 jui[llet] fut br[us]lé vif Simon Potard avec sa femme auparavant estranglée, et une autre vielle femme morte le jour de devant, deterrée, les quelz demeuroient en un mesme logis et avoient mangé d'une fille de trois ans dudit Potard morte. Iceluy Simon Potard estant excommunié de l'église au par avant dix ans et ne s'en estant autrement soucié. Cas estrange et non veu de cest aage. Dieu soit propice aux siens par sa grace<sup>16</sup>.

Quand Béroalde, énonçant assez froidement les faits en eux-mêmes, se concentre sur le châtement et la personnalité du père, Jean de Léry n'épargne à son lecteur aucun détail sur le spectacle qu'il a sous les yeux, jusqu'à la préparation culinaire des différentes parties du corps de la fillette<sup>17</sup>. Et s'il s'attarde longuement sur les circonstances non atténuantes et le châtement des coupables, c'est pour mettre au contraire en valeur le rôle de la mère et de la vieille. C'est là qu'interviennent les références au Brésil, indispensable mesure-étalon pour juger de l'événement :

[J]e feuz si effraïé et esperdu que toutes mes entrailles furent esmeues. Car, combien que j'aye demouré dix mois entre les sauvages Ameriquains en la terre de Bresil, leur aiant veu souvant manger de la chair humaine, d'autant qu'ilz mangent les prisonniers qu'ilz prennent en guerre, si n'ay je jamais eu telle terreur de les veoir que j'euz fraieur de veoir ce piteulx spectacle qui n'avoit, comme je croy, encores jamais esté veu en nostre France<sup>18</sup>.

<sup>12</sup> Léry, *Sommaire Discours*, p. 177.

<sup>13</sup> Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 528-529.

<sup>14</sup> Voir Mathilde Bernard, « Scandaleux Potard et scandaleux Léry : d'où naît le scandale dans le récit de cannibalisme de *L'Histoire de Sancerre* de Jean de Léry ? », dans Blandine Perona, Isabelle Moreau, Enrica Zanin (dir.), *Fabrique du scandale et rivalités mémorielles en France et en Europe (1550-1697)*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, collection « S@voirs humanistes », n° 2, 2022, p. 85-94. URL : <https://una-editions.fr/scandaleux-potard-et-scandaleux-leroy> (consulté le 07/01/2022).

<sup>15</sup> Léry, *Sommaire Discours*, p. 181.

<sup>16</sup> Cité dans Bruna Conconi, *Le prove del testimone*, op. cit., p. 199.

<sup>17</sup> Voir Kim Beauchesne, « "Yguatou" : La política del comer en Jean de Léry », *Revista de Crítica Literaria Latinoamericana*, Année 30, n° 60, 2004, p. 99-119.

<sup>18</sup> Léry, *Sommaire Discours*, p. 182.



Sans reprendre les analyses sur « les interprétations et les usages symboliques » du cannibalisme, sur le bon ou le mauvais cannibale et les comparaisons avec la barbarie européenne<sup>19</sup>, on notera simplement ici l'importance du champ lexical de la vue (« aiant veu », « de les veoir », « de veoir », « piteux spectacle », « jamais esté veu »), comme si l'image horrifique déclençait la terreur quasi sacrée de Léry (« effraïé et esperdu », « telle terreur », « fraieur »), une terreur mêlée de fascination (il ne semble pas pouvoir détourner les yeux), si profonde qu'il l'éprouve aussi physiquement, au plus profond de ses « entrailles », et dont l'onde de choc semble brusquement réactiver le souvenir des « sauvages Ameriquains ». C'est d'ailleurs, quelques lignes plus loin, après le récit de la condamnation à mort des Potard, le travail souterrain de la mémoire qui est mis en lumière, par le surgissement d'un autre souvenir :

Il me souvient sur le propos que l'homme dist à sa femme que la vieille l'avoit sollicité de manger de son enfant, avoir observé que les vieilles femmes des sauvages ameriquains dont j'ay parlé sont beaucoup plus friandes, apotent et souhaitent plus de manger de la chair humaine que les hommes, ny que les jeunes femmes et Enfans. Car, si tost qu'elles voyent un prisonnier, elles ne cessent de pourchasser qu'on le tue, avec la solempnité qu'on y observe, que j'ai descrite au discours que j'ay fait de ce voiage ; mesmes la chair estant sur le boucan qu'ilz apellent, c'est-à-dire sur un Gril eslevé de trois pieds, elles sont au près à laischer la gresse qui degoutte le long des bastons et disent en leur langage : « *yगतou* », c'est-à-dire, « Il est bon ». Et croy que la vieillesse desire et apete plus d'user ainsi de chair humaine, comme si les vieilles gens se vouloient renouveler<sup>20</sup>.

La tournure impersonnelle « il me souvient », qui entame l'anecdote, donne par son présent d'énonciation l'illusion d'une écriture impromptue, d'un à-propos hasardeux, au gré de la mémoire, effet immédiatement démenti par la mention d'un « discours » antérieur qu'il aurait « fait de ce voiage » (mais en 1573, seuls existent les « brouillards » toujours introuvables), et par les remarques sur les vieilles femmes que l'on retrouve effectivement presque mot pour mot dans *l'Histoire d'un voyage*<sup>21</sup>, stigmatisant ces « avatars brésiliens » de la sorcière européenne<sup>22</sup>. On assiste donc, non pas à une immédiateté du discours, mais à un ressassement d'un texte à l'autre, dont il est bien difficile de déterminer lequel est la source de l'autre. Sont-ce les premières versions de *l'Histoire d'un voyage* que Léry retranscrirait de mémoire pour rédiger ce passage du *Sommaire Discours*, ou est-ce le premier jet de ce discours qui aurait ranimé des souvenirs tronqués, enfouis, voire refoulés, et ainsi gouverné la rédaction des remarques ultimes de la relation de voyage ? Ce qui est sûr, c'est que la circularité des textes s'organise autour du motif de la dévoration et plus particulièrement de la dévoration cannibale.

<sup>19</sup> Voir Frank Lestringant, *Le Cannibale, grandeur et décadence, op. cit.*, p. 127-142. Sur l'ambivalence du regard de Léry à ce sujet, voir Vincent Grégoire, « Jean de Léry. Un monde non cannibale est-il possible ? », art. cit., p. 83 et Sophia Magnone, « Bien Manger, Bien Mangé », art. cit., p. 110.

<sup>20</sup> Léry, *Sommaire Discours*, p. 183.

<sup>21</sup> Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 361 : « Cela fait, les autres femmes, et principalement les vieilles (lesquelles plus convoiteuses de manger de la chair humaine que les jeunes sollicitent incessamment tous ceux qui ont des prisonniers de les faire vistement ainsi depescher) » ; *Ibid.*, p. 363-364 : « les vieilles femmes (lesquelles, comme j'ay dit, appetent merueilleusement de manger de la chair humaine) estans toutes assemblées pour recueillir la graisse qui degoutte le long des bastons de ces grandes et hautes grilles de bois, exhortans les hommes de faire en sorte qu'elles ayent toujours de telle viande : et en leschans leurs doigts disent, *Yगतou*, c'est-à-dire, il est bon. »

<sup>22</sup> Voir Frank Lestringant, *Le Cannibale, grandeur et décadence, op. cit.*, p. 140.



## L'HISTOIRE MÉMORABLE DU SIÈGE DE SANCERRE, 1574

*L'Histoire mémorable*, le « discours entier du siège » annoncé par Léry lui-même dans la version de 1573 et publié l'année suivante, le confirme. L'ensemble des quatorze chapitres qui le composent s'organise autour du récit initial et fondateur de la famine qu'était le *Sommaire Discours*, devenu le chapitre X. Il en est le centre : les étapes du siège y conduisent comme celles de la capitulation en découlent. Les développements qui précèdent ce chapitre X et qui relatent l'installation du camp catholique au pied de Sancerre, les escarmouches et l'assaut du mois de mars trouvent une occasion unique de mentionner l'expérience brésilienne antérieure, qui s'avère, là encore, fort utile :

Des ce temps-là, et des que le canon eut joué à bon escient, d'autant qu'il falloit par nécessité que tous couchassent aux corps de garde, je m'advisay de faire un lict d'un linceul lié par les deux bouts, et pendu en l'air à la façon des Sauvages Ameriquains, avec lesquels j'ay demeuré dix mois, ce qui fut incontinent imité et pratiqué de tous nos soldats [...]. Ceux qui y ont couché diront avec moy que cela est fort propre, tant pour éviter la vermine, que pour tenir les habits nets, joint qu'on ne se trouve si rompu que sur la paillasse, où les flasques, dagues, et armes blessent quand on est couché, et empeschent le repos : et si est-on plustot prest quand on crie Arme<sup>23</sup>.

L'énumération finale des avantages du hamac porte à son comble l'excellence du procédé dont l'on doit la transmission, et c'est souligné par l'opposition entre la première personne (« je m'advisay ») et le collectif des troupes huguenotes, au seul voyageur Léry. Dans le chapitre XVIII de *L'Histoire d'un voyage*, au moment où il détaille la fabrication et l'usage de ces lits de coton, l'auteur reprend cette anecdote en faisant cette fois explicitement référence à ce « qu'[il en a dit] en l'histoire de Sancerre<sup>24</sup> ». Réitérant la liste de leurs avantages, il réécrit presque littéralement le passage sans oublier, dans la dernière phrase, de tirer le bilan du vécu sancerrois puisqu'il est désormais accompli. Ainsi, l'expérience de 1558 a nourri celle de 1573, comme l'écriture de 1574 nourrit celle de 1578, qui fait mention à rebours de chacun de ces trois moments.

Pour le reste, les mentions de l'aventure brésilienne dans *L'Histoire mémorable* se limitent au seul chapitre X et ne diffèrent guère, à quelques variantes près, de celles du *Sommaire Discours* : on retrouve telle quelle la remarque sur « l'invention » d'amollir les peaux, le même commentaire sur le « piteux spectacle » du repas cannibale des Potard, le même développement sur l'appétit des vieilles femmes pour la chair humaine<sup>25</sup>. Les seules différences notables tiennent d'une part dans l'allongement du propos entre ces trois mentions (Léry apporte notamment une série de preuves supplémentaires sur le passé des Potard qui les désolidarisent un peu plus encore de la communauté huguenote, et qui justifient le châtement infligé<sup>26</sup>), d'autre part dans l'insistance sur la perversion maléfique des vieilles. Le développement sur l'appétit de chair humaine des vieilles sauvages est ainsi redoublé par l'anecdote de la sorcière d'Abbeville : « A ce propos on lict en quelque histoire que durant l'aspre famine qui advint l'an 1438, il y eut une

<sup>23</sup> Léry, *Histoire mémorable*, p. 250.

<sup>24</sup> Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 446 : « Au reste, je me rapporte à ceux qui en ont fait l'expérience, s'il y fait pas meilleur coucher, principalement en Esté, que sur nos lits communs : et mesme si, c'est sans raison que j'ay dit en l'histoire de Sancerre, qu'en temps de guerre cela est, sans comparaison, plus aisé de pendre en ceste façon des linceuls par les corps de garde pour reposer une partie des soldats qui dorment, pendant que les autres veillent, qu'à l'accoustumée se veautrer par-dessus des paillasses, où en salissant les habillements on ne se remplit pas seulement de vermine, mais aussi quand ce vient à se lever pour faire la faction, on a les costez tous cassez des armes, lesquelles on est contraint d'avoir tousjours à la ceinture, ainsi que nous les avons eues estans assiegez dans ceste ville de Sancerre, où presque sans intervalle l'ennemi un an durant n'a bougé de nos portes. »

<sup>25</sup> Léry, *Histoire mémorable*, respectivement p. 284, 291 et 295.

<sup>26</sup> Voir Vincent Grégoire, « Jean de Léry. Un monde non cannibale est-il possible ? », art. cit., p. 92.





femme paysane en un village auprès d'Abbeville, laquelle n'ayant que manger, desroba plusieurs petits enfans et les demembrant par pieces les saloit comme on faict les pourceaux<sup>27</sup>. » La similitude des situations renforce l'image de la sorcière ogresse. Cependant, dans l'*Histoire d'un voyage*, Léry ne reprend pas cet exemple qui, de son propre aveu, est purement livresque<sup>28</sup>. Pour marquer l'aspect obsessionnel de ce thème, il semble plutôt se plaire à répéter par deux fois ses affirmations sur les vieilles femmes, à savoir qu'elles sont particulièrement avides de chair humaine et qu'elles ne cessent d'aiguillonner les bourreaux pour activer la cuisson<sup>29</sup>.

On voit donc que les deux premières œuvres, pourtant consacrées au siège de Sancerre, font puissamment référence et à l'expérience brésilienne et aux « brouillards » de la relation du voyage, puis qu'à leur tour, elles constituent les brouillons de certains passages de la troisième. C'est la trace et l'ombre de l'*Histoire mémorable* dans l'*Histoire d'un voyage* que nous allons maintenant tenter d'étudier plus précisément.

### L'HISTOIRE D'UN VOYAGE EN TERRE DE BRÉSIL, 1578-1599

Le souvenir de Sancerre anime l'écriture ou la réécriture de la relation finale du voyage brésilien, au point de l'encadrer structurellement. On en trouve des traces majeures principalement au début et à la fin de l'*Histoire d'un voyage*, dans l'édition de 1580.

Dès la page de garde, la reprise des mêmes formules établit un lien fort entre les deux ouvrages : « Le tout recueilli sur les lieux par Jean de Lery [...] » pour l'*Histoire d'un voyage*, « Le tout fidelement recueilly sur le lieu par Jean de Lery » pour l'*Histoire mémorable*. Au-delà de la formule consacrée, au-delà de la revendication autopsique, l'expression fonctionne comme une véritable signature pour celui dont la devise est « Plus voir qu'avoir ». L'ombre de Sancerre plane ensuite avec insistance sur le seuil du texte, constitué par la dédicace à François de Coligny, l'ensemble des sonnets et la Préface. Si Léry adresse son œuvre au fils de Gaspard de Coligny, massacré à Paris au début de la Saint-Barthélemy, c'est « ensemble pour recognoistre aucunement le bon et honneste accueil [qu'il lui fit] en la ville de Berne, en laquelle, après [sa] delivrance du siege famelique de Sancerre, [il le fut] trouver<sup>30</sup>. » Le choix du destinataire est directement lié à l'histoire du siège et à l'année 1573. Le même lien se révèle de manière ostentatoire pour la moitié des huit sonnets liminaires qui suivent cette dédicace. Ils réfèrent tous à Sancerre, soit par leur auteur, c'est le cas de Lambert Daneau et de Pierre Melet<sup>31</sup>, compagnons de Léry dans la ville, soit par leur propos. La fin du deuxième sonnet, par exemple, se termine par une comparaison éloquente :

Nous peignant ton retour du ciel Ameriquain,  
Où tu te vis pressé d'une tres-aspre faim.  
Mais telle faim, hélas, ne fit si dure guerre,  
Ni la faim de Juda, ni celle d'Israel,  
Où la mere commit l'acte enorme et cruel,  
Que celle qu'as ailleurs escrite de Sancerre<sup>32</sup>.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 294. Voir à ce sujet : Frank Lestringant, *Le Cannibale, grandeur et décadence*, op. cit., p. 137.

<sup>28</sup> Tiré de Paradin, *Annales de Bourgogne*, livre III, édition de 1566, p. 784.

<sup>29</sup> Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 361 et p. 363. Voir la note 21.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>31</sup> Léry, *Histoire mémorable*, p. 111. La présence de ces textes amicaux paraît nuancer les analyses de Bruna Conconi concernant les relations troubles de Léry avec ceux de Sancerre.

<sup>32</sup> Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 52. Lambert Daneau trouva refuge à Sancerre une première fois de 1563 à 1570, puis une deuxième fois, en 1572 où il croisa Léry.



On pourrait penser que Pierre Melet contredit ici son ami Léry, pour qui la famine en mer fut plus cruelle que celle de la terre berrichonne<sup>33</sup>, cependant l'auteur du sonnet place la comparaison sur le plan moral : la famine sancerroise fut plus extrême en ce qu'elle provoqua un acte non seulement cannibale mais technophage (c'est-à-dire perpétré sur sa propre progéniture). Ce ne fut pas le cas en mer, même si la pensée d'un tel crime effleura, de son propre aveu, l'esprit du « maistre du navire<sup>34</sup> ». La complicité de Melet, dans ces quelques vers, va jusqu'à la connivence littéraire puisqu'écrivant un sonnet dédicatoire pour ouvrir l'œuvre de Léry, il évoque non seulement leurs souvenirs communs de Sancerre, mais aussi clairement le livre que son ami en a tiré. Sans nommer l'*Histoire mémorable*, le dernier vers fait explicitement référence à cet écrit et les comparaisons avec « la faim de Juda », « celle d'Israël », certes convenues, renvoient aux textes de 1573 et 1574 dans lesquels sont convoqués « la famine de Samarie », et « le siege de Jérusalem<sup>35</sup> ». En bon lecteur de Léry, l'auteur Melet place sa confiance dans l'ouvrage à venir. Autre exemple, le cinquième sonnet, que l'on doit à un autre poète protestant, Pierre Poupo, qui, s'il ne fait pas directement allusion aux événements sancerrois, fait sur un ton provocant le lien avec la sauvagerie cannibale des guerres fratricides du Vieux Monde :

Mais ains que s'embarquer, je voudrois tous jurer  
A peine du *Boucan* de ne point declarer  
A nos hostes nouveaux la cause du voyage.

Car s'ils sçavoient, LERY, comme sans nul merci  
Nous nous entremangeons, ils craindroient que d'ici  
Leur vinssions quereller le tiltre de Sauvage<sup>36</sup>.

Enfin, dernier exemple, le « Sonnet de l'auteur<sup>37</sup> », sorte de biographie versifiée dans laquelle Léry, suivant l'ordre chronologique de ses « travaux », consacre le premier quatrain à son voyage brésilien et le second (d'un poids équivalent dans son parcours donc) au siège :

L'affliction d'esprit, le siege de Sancerre,  
Les prisons, les rançons, les pertes jusqu'ici  
Ne m'ont pas accablé, ains Dieu, par sa merci,  
De tout m'a delivré et suis encor sur terre.

Pour conclure sur l'importance du souvenir de Sancerre dans les textes liminaires, il faut encore dire un mot de la Préface qui y fait allusion par deux fois, là encore en son début et en sa fin, dans un redoublement de l'encadrement général du livre. L'histoire du siège prend tout naturellement sa place dans le récit initial des aléas de l'écriture de l'*Histoire d'un voyage* et de ses copies : « je fus contraint, à fin d'éviter ceste furie, de quitter à grand haste tous mes livres et papiers pour me sauver à Sancerre<sup>38</sup> ». La fin de la Préface revient sur la forme et la réception du texte. C'est l'occasion d'ultimes revendications de bonne foi et d'une condamnation des

<sup>33</sup> Voir Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 95 : « la famine de Sancerre : laquelle cependant (comme il sera veu) je puis assureur n'avoir encores esté si aspre, bien plus longue toutesfois, que celle que nous endurames sur mer à nostre retour en France au voyage dont est question. »

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 537-538 : « si nous fussions encor demeuré un jour en cest estat, il avoit deliberé et resolu, non pas de jeter au sort, comme quelques uns ont fait en telle destresse, mais sans dire mot, d'en tuer un d'entre nous pour servir de nourriture aux autres ».

<sup>35</sup> Léry, *Histoire mémorable*, p. 279. La première version du récit offre davantage de références bibliques (*Lévitique*, *Deutéronome*, *Livre de Job*, *Lamentations de Jérémie*) dans un esprit plus marqué de pénitence. Voir Léry, *Sommaire Discours*, op. cit., p. 174, 181, 184, 186, 187.

<sup>36</sup> Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 55.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 62.



« menteries ». Cette fois, ce n'est plus l'expérience du voyageur qui est mise en avant, mais celle de l'auteur, qui dit avoir déjà subi des attaques de cet ordre lors de sa première publication :

Tellement que je ne m'en donneray non plus de peine que je fais de ce qu'on m'a dit qu'aucuns doutent de ce que j'ay escrit et fait imprimer par ci-devant du siege et de la famine de Sancerre [...]. Car si ceux dont je parle n'adjoustant foy à ce qui, au veu et sceu de plus de cinq cens personnes encores vivantes, a esté fait et pratiqué au milieu et au centre de ce royaume de France, comment croiront-ils ce qui [...] ne se peut voir qu'à pres de deux mille lieues loin du pays où ils habitent<sup>39</sup> [...].

*L'Histoire mémorable* sert donc, par anticipation, de preuve et de rempart à *L'Histoire d'un voyage*.

À l'autre bout du livre, le chapitre XXII, consacré à « l'extrême famine » du retour, revient sur l'expérience centrale de l'épisode sancerrois. Les mentions explicites sont plurielles. Il s'agit d'abord d'évaluer par comparaison la gravité des faits. Une famine en mer est pire qu'une famine sur terre :

Combien que la famine laquelle, en l'an 1573. nous endurames durant le siege de Sancerre, ainsi qu'on peut voir par l'histoire que j'en ay aussi fait imprimer, doive estre mise au rang des plus grieves dont on ait jamais ouy parler : tant y a toutesfois, comme j'ay là noté, que n'y ayant eu faute d'eau ni de vin, quoy qu'elle fust plus longue, si puis-je dire qu'elle ne fut si extreme que celle dont il est question ici : car pour le moins avions-nous à Sancerre, quelques racines, herbes sauvages, bourgeons de vignes et autres choses qui se peuvent encores trouver sur terre<sup>40</sup>.

Le ministre protestant réfléchit ensuite aux comportements humains en pareilles circonstances, et le crime cannibale des Potard resurgit tout naturellement dans sa mémoire au milieu des références au *Deutéronome* :

Outreplus, comme l'experience fait mieux entendre un fait, ce n'est point sans cause que Dieu en sa Loy menaçant son peuple s'il ne luy obeit de luy envoyer la famine, dit expressement qu'il fera que l'homme tendre et delicat, c'est à dire d'un naturel autrement doux et bening, et qui auparavant avoit choses cruelles en horreur, en l'extremité de la famine deviendra neantmoins si desnaturé qu'en regardant son prochain, voire sa femme et ses enfans d'un mauvais œil, il appetera d'en manger. Car outre les exemples que j'ay narrez en l'histoire de Sancerre, tant du pere et de la mere qui mangerent de leur propre enfant, que de quelques soldats, lesquels ayans essayé de la chair des corps humains qui avoyent esté tuez en guerre, ont confessé depuis que si l'affliction eust encores continué, ils estoient en deliberation de se ruer sur les vivans<sup>41</sup> [...].

De manière plus personnelle, l'auteur confie plus loin l'ampleur du traumatisme que fut pour lui Sancerre :

Vray est que pour l'esgard de l'estomach, je l'ay tousjours eu depuis fort foible et debile : de façon qu'ainsi que j'ay tantost touché, la recharge que

<sup>39</sup> Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 93-95. C'est précisément la situation géographique de Sancerre. Léry insiste sur ce point dans *L'Histoire mémorable* afin d'accentuer la valeur exemplaire du destin de la ville : « Elle est assise au milieu, et comme au centre du Royaume de France » (p. 193).

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 533-534.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 535-536.





j'eu il y a environ quatre ans durant le siege et la famine de Sancerre estant intervenue, je puis dire que je m'en sentiray toute ma vie<sup>42</sup>.

Tout comme le spectacle du repas des Potard avait « esmeu » toutes « [ses] entrailles », l'expérience de la famine a laissé une trace indélébile dans son organisme. Gageons dans les deux cas que le recours à ces images physiques et corporelles traduit avant tout un bouleversement psychologique aux effets tels que Léry les « sentir[a] toute [sa] vie » et qui sera le moteur même de son écriture, puisque c'est à partir de là qu'il devient réellement auteur.

Si, dans chacune des citations précédentes, Léry fait une référence appuyée à son ouvrage de 1574 (« ainsi qu'on peut voir par l'histoire que j'en ay aussi fait imprimer » ; « outre les exemples que j'ay narrez en l'histoire de Sancerre » ; « qu'ainsi que j'ay tantost touché »), invitant le lecteur à aller le consulter, d'autres références, beaucoup plus implicites, parsèment ce chapitre XXII de *l'Histoire d'un voyage*. L'ensemble de ces pages, en effet, reproduit à l'identique le schéma du chapitre X de *l'Histoire mémorable*, celui de la famine de Sancerre, qui constituait l'essentiel de la première version, le *Sommaire Discours*, à moins que ce soit justement l'inverse, la source première étant toujours indécidable. Les mêmes formules et les mêmes dates (celles où les réserves embarquées comme celles de l'hiver s'amenuisent) commencent le récit : « que dés le mois de Mars les vivres commençassent desja à s'accourcir dans Sancerre » et « dés la fin du mois d'Avril nous fusmes entierement despourvus de tous vivres<sup>43</sup> ». S'ensuit la description des nouveaux aliments auxquels les hommes doivent se résoudre, dans l'ordre toujours décroissant de leur noblesse : ânes, chevaux, chats, rats, taupes, souris, chiens, cuirs, peaux, parchemins, chandelles de suif, herbes, excréments et, dernier recours, la chair humaine pour le siège de Sancerre ; biscuits et eau souillés, guenons, perroquets<sup>44</sup>, cuirs, peau de tapir, chandelles de suif, couvercles des coffres, rats et souris, souillures, pour finir par l'évocation des tentations cannibales, jamais réalisées néanmoins, lors du retour du Brésil<sup>45</sup>. Le souvenir de Sancerre clôt la description du chapitre XXII qui, après un bref récit du débarquement en Bretagne, se termine sur les crimes et les châtements de Villegagnon, comme le *Sommaire Discours* et le chapitre X de *l'Histoire mémorable* se terminaient par la condamnation en termes bibliques des pécheurs sancerrois. Le parallélisme de construction entre les deux textes donne une impression de déjà vu au lecteur et affiche les liens obsessionnels que Léry tisse autour de la réécriture de la question cannibale.

Il existe pourtant un lien que le lecteur attendait et que Léry ne fait pas. Le chapitre XV, dédié aux rites anthropophages, ne fait aucune mention de l'acte commis à Sancerre. Ce chapitre si célèbre, devenu pour des générations le cœur de l'ouvrage, est paradoxalement vide de références au chapitre X qui constituait au contraire le cœur du livre précédent. Un mouvement cette fois centrifuge semble l'en écarter. Nous en connaissons les raisons<sup>46</sup> : il s'agit d'évacuer une « faute » qui entacherait le camp protestant, mais aussi de montrer que les deux actes cannibales sont totalement étrangers l'un à l'autre. Le cannibalisme des Sauvages ne concerne

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 547-548.

<sup>43</sup> Léry, *Histoire mémorable*, p. 280 ; *Id.*, *Histoire d'un voyage*, p. 526.

<sup>44</sup> Sur la tentation cannibale qui se cache peut-être déjà dans la mention de ces animaux, voir Vincent Grégoire, « Jean de Léry. Un monde non cannibale est-il possible ? », art. cit., p. 85 : « voilà deux animaux qui entretiennent une proximité importante avec l'homme : le singe par son anatomie et certains de ses comportements ; le perroquet par son aptitude à proférer des paroles. Voilà des animaux essentiellement mimétiques, des animaux qui, au contact de l'homme, imitent ce dernier, s'humanisent en quelque sorte. Les manger n'est donc pas totalement anodin en ce qui concerne la possibilité ou la tentation cannibale, mais justement Léry se garde bien de le suggérer. »

<sup>45</sup> « [À] peine pouvions nous parler l'un à l'autre sans nous fascher : voire qui pis estoit (et Dieu nous le vueille pardonner) sans nous jeter des œillades et regards de travers, accompagnez de mauvaises volonte touchant cest acte barbare » (Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 536).

<sup>46</sup> Voir encore Frank Lestringant, *Le Cannibale, grandeur et décadence*, *op. cit.*, p. 127-142.



que les prisonniers de guerre, il constitue un rite collectif à forte charge symbolique. Celui de Sancerre est un crime alimentaire contre-nature, que seules les dernières extrémités de la faim peuvent expliquer et non excuser. Mais le lecteur de *l'Histoire mémorable* pouvait attendre justement une réflexion comparative comme Léry sait le faire ailleurs. Elle n'aura pas lieu et seule, dans les dernières pages du chapitre XV, apparaît une longue comparaison qui n'est pas tout à fait celle qu'on attendait mais qui s'en rapproche par les lieux et l'époque :

Davantage, si on veut venir à l'action brutale de mascher et manger réellement (comme on parle) la chair humaine, ne s'en est-il point trouvé en ces regions de par deçà, voire mesmes entre ceux qui portent le titre de Chrestiens, tant en Italie qu'ailleurs, lesquels ne s'estans pas contentez d'avoir fait cruellement mourir leurs ennemis, n'ont peu rassasier leur courage, sinon en mangeans de leur foye et de leur cœur ? Je m'en rapporte aux histoires. Et sans aller plus loin, en la France quoy ? (Je suis François et me fasche de le dire) durant la sanglante tragedie qui commença à Paris le 24. d'Aoust 1572<sup>47</sup> [...].

Léry nous invite dans ces lignes à quitter la langue figurée, qui associait la barbarie cannibale aux usuriers « suçans le sang et la moëlle » de leurs concitoyens, pour envisager les cas concrets de cannibalisme européen au sens propre. Le contexte de la Saint-Barthélemy et de sa propagation à tout le royaume s'impose aussitôt sous sa plume. Et il multiplie les exemples, à Lyon, à Auxerre, de crimes odieux qui surpassent de loin les rites américains. Mais l'exemple de Sancerre est absent, qui, d'ordre purement alimentaire, n'offre pas un cadre guerrier ou confessionnel comme les autres et qui surtout relève de l'expérience personnelle. Le commentaire final du chapitre XV, lui, généralise le propos aussi bien sur le plan géographique que temporel, et pour ce faire, l'auteur s'en rapporte « aux histoires » des autres, c'est-à-dire à la culture livresque et historique, à l'Histoire et non à son histoire. Il faudra attendre l'édition de 1599<sup>48</sup>, dans le chapitre additionnel XV<sup>bis</sup> en forme de théâtre des cruautés, pour que l'image de Sancerre resurgisse. Attaqué justement sur sa dénonciation des crimes catholiques, Léry se défend en assurant qu'il a montré, ailleurs, les huguenots « trop hommes » devenus « comme Diables », et pas meilleurs chrétiens que les catholiques : « ce qui se verifera en l'histoire du siege et famine de Sancerre où j'estois 1573. et semblablement par quelques memoires imprimez que j'ai faits à la suyte des armées : de manière que je n'ai point flaté ceux le parti desquels j'ai suyvi, en une si bonne cause mal menée<sup>49</sup> ». À l'accusation de partialité, Léry répond en donnant *l'Histoire mémorable* comme preuve. Une dernière fois, ses ouvrages dialoguent en eux.

On sait depuis longtemps que la question cannibale est au cœur de l'œuvre de Jean de Léry. On sait aussi depuis longtemps que l'histoire de Sancerre hante la relation du voyage en la terre de Brésil. Mais en réalité, elle n'est pas qu'une ombre planant à l'horizon du livre de 1578 et de ses rééditions. L'épisode sancerrois constitue un point central, et dans l'expérience vécue et dans l'écriture rétrospective de l'auteur. Il est cette « recharge » qui déclenche le souvenir, la réflexion et « la mise au net ». Il provoque un dialogue jamais interrompu entre les différentes strates de la mémoire, et entre les œuvres sans cesse écrites et réécrites. Grâce à elles, Léry fouille le traumatisme originel dont il « sent [...] » les effets « toute [sa] vie », dans une œuvre palimpseste, toujours insuffisante, où les époques se superposent, où les lieux réels ou métaphoriques se bousculent dans un mouvement incessant entre les extrémités et le centre, entre des frontières insaisissables, comme une spirale dont l'auteur ne peut sortir.

<sup>47</sup> Léry, *Histoire d'un voyage*, p. 375-376.

<sup>48</sup> Mais le texte en est déjà presque entièrement rédigé dès 1585, comme l'explique la note p. 571 (Léry, *Histoire d'un voyage*).

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 588.



## BIBLIOGRAPHIE

### Œuvres

- LÉRY Jean de, *Sommaire Discours de la famine, cherté de vivres, chairs et autres choses non acoustumées pour la nourriture de l'homme dont les assiégés de la ville de Sanxerre ont esté affligés et en ont usé environ trois mois, avec une missive escrite à Monsieur de La Chastre Gouverneur de Berry, par ung ministre dudit Sanxerre nommé delery qui ensuit*, Bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence, Ms 445 (308), pièce n° 68, p. 333-343. Retranscription : CONCONI Bruna, *Le prove del testimone. Scrivere di storia, fare letteratura nella seconda metà del Cinquecento : l'Histoire memorable di Jean de Léry*, Bologne, Pàtron, 2000, p. 174-188.
- , *Histoire memorable de la ville de Sancerre*, s. l., 1574. Édition moderne : NAKAM Géralde, *Au lendemain de la Saint-Barthélemy. Guerre civile et famine. Histoire mémorable du Siège de Sancerre (1573) de Jean de Léry*, Paris, Anthropos, 1975.
- , *Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil*, La Rochelle ou Genève, Antoine Chuppin, 1578. Édition moderne : *Histoire d'un voyage en terre de Brésil*, éd. F. Lestringant, Paris, Le Livre de poche, « Bibliothèque Classique », n°707, 1994.
- THEVET André, *La Cosmographie universelle*, Paris, Pierre l'Huillier et Guillaume Chaudière, 1575.
- , *Les Singularitez de la France Antarctique, autrement nommée Amerique : et de plusieurs Terres et Isles decouvertes de nostre temps*, Paris, les héritiers de Maurice de La Porte, 1557 et 1558.

### Textes critiques

- BEAUCHESNE Kim, « “Yguatou” : La política del comer en Jean de Léry », *Revista de Crítica Literaria Latinoamericana*, Année 30, n° 60, 2004, p. 99-119.
- BERNARD Mathilde, « Scandaleux Potard et scandaleux Léry : d'où naît le scandale dans le récit de cannibalisme de *L'Histoire de Sancerre* de Jean de Léry ? », dans Blandine Perona, Isabelle Moreau, Enrica Zanin (dir.), *Fabrique du scandale et rivalités mémorielles en France et en Europe (1550-1697)*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, collection « S@voirs humanistes » n° 2, 2022, p. 85-94. URL : <https://una-editions.fr/scandaleux-potard-et-scandaleux-leroy> (consulté le 07/01/2022).
- CONCONI Bruna, « L'Histoire memorable de Jean de Léry, ou l'apologie d'une double trahison », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (1903-2015)*, vol. 146, 2000, p. 669-688.
- , « Ne pas espérer sans pourtant désespérer : Jean de Léry et l'art difficile de donner un sens à la trahison », dans *Seizième Siècle*, n° 5, 2009, p. 45-60.
- GRÉGOIRE, Vincent, « Jean de Léry. Un monde non cannibale est-il possible ? », *Sens-Dessous*, Éditions de l'Association Paroles, n° 12, 2013/2, p. 75-94.
- LESTRINGANT Frank, *Le Cannibale, grandeur et décadence*, Paris, Perrin, 1994.
- , « Catholiques et cannibales. Le thème du cannibalisme dans le discours protestant au temps des guerres de religion », dans Jean-Claude Margolin et Robert Sauzet (dir.), *Pratiques et discours alimentaires à la Renaissance*, Actes du Colloque de Tours 1979, Paris, Maisonneuve et Larose, 1982, p. 233-245.



MAGNONE, Sophia, « Bien Manger, Bien Mangé : Edible Reciprocity in Jean de Léry's *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* », *Journal for Early Modern Cultural Studies*, vol. 14, n° 3, University of Pennsylvania Press, été 2014, p. 107-135.

SIMONIN Michel, « La version primitive inédite de l'«Histoire des délivrances de la ville de Sancerre» de Jean de Léry (août 1573) », dans *L'Intelligence du passé : les faits, l'écriture et le sens. Mélanges offerts à Jean Lafond par ses amis*, études réunies par Pierre Aquilon, Jacques Chupeau, François Weil, Université de Tours, 1988, p. 127-137.